

Le 14 mai 2019

Monsieur Conrad Lebrun
Ville de Lac-Mégantic
5527, rue Frontenac, bureau 200
Lac-Mégantic (Québec) G6B 1H6

**Objet : Questions concernant les voies d'évitement du projet de réalisation d'une voie ferroviaire contournant le centre-ville de Lac-Mégantic
(Dossier 3211-08-013)**

Monsieur,

Vous nous avez avisés récemment d'une possibilité que des voies d'évitement à la voie principale de contournement du centre-ville de Lac-Mégantic soient construites dans le parc industriel de Lac-Mégantic.

Ces aménagements sont connexes au projet de réalisation de la voie ferroviaire contournant le centre-ville de Lac-Mégantic. Conséquemment, conformément à la directive ministérielle, un niveau d'information est nécessaire pour les fins de notre analyse. Dans l'éventualité où le projet se réalise, quel serait l'usage envisagé pour ces voies? Serviront-elles pour des activités de triage ou pour faire de l'entreposage? Dans le cas de l'entreposage, un wagon pourrait-il dépasser 72 h? Quelles sortes de produits pourraient être entreposées sur ces voies d'évitement?

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes meilleures salutations.

La directrice,



Marie-Eve Fortin